Image not found or type unknown

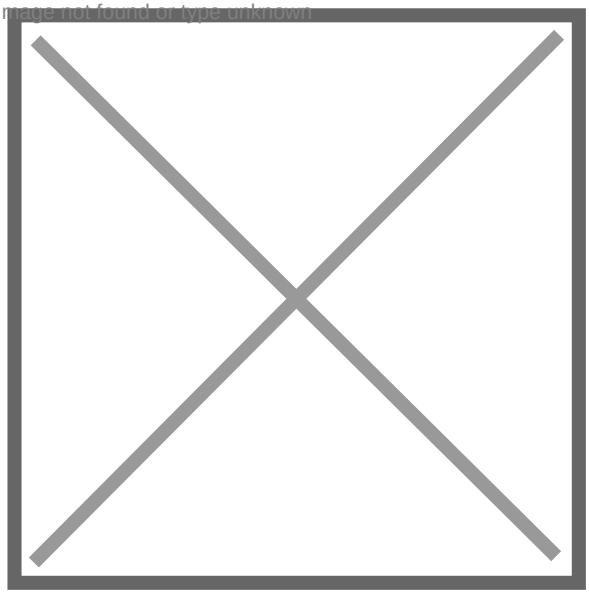

# Probleme controle technique

Par **angelik973**, le **26/05/2008** à **16:16**

bonjour,
j ai une petite question
j ai acheté un 4 4 chez un vendeur automobile il y a 7 mois de cela , contrôle technique complètement vierge pour une voiture de 2000, pneus avant neufs
7 mois plus tard, nos pneus sont usés de l'intérieur alors que nous n'avons pas spécialement beaucoup roulé avec
on passe la voiture au contrôle technique pour voir et il sort tout un tas de mauvais réglages du train avant
on demande au vendeur de nous donner le contrôle technique que le propriétaire avait passé avant de le lui vendre et il s'avère qu il y a exactement les même problèmes qui apparaissent que les nôtres sans contre visite et pneus avant usés qui nécessitent une contre visite

on aimerait savoir pourquoi lorsque l'ancien propriétaire à des défauts du train avant , puis après le vendeur auto a un contrôle technique complètement vierge et enfin, nous, 7 mois après nous avons les même problèmes que l ancien proprio?????
car si on aurait su ces défauts nous aurions fait faire le parallélisme ( si ce n'est que çà ?!?) , mais on aurait fait les repartions pour pas fusiller les pneus

7 mois après peut on annuler la vente pour vice caché ?? d'autant plus qu' à l 'achat du véhicule le vendeur professionnel devait nous réparé la clim et 7 mois après elle n'est toujours pas réparée!!!!!

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés